

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****ATTIJARI BANK**

Siège social : 95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Fethi NEJI ( Cabinet Neji Fethi) et Nouredine Hajji ( AMC Ernst & Young ).

**BILAN****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<b>Notes</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>AC 1</b> - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<b>1</b>	76 796	128 970
<b>AC 2</b> - Créances sur les établissements bancaires et financiers	<b>2</b>	93 545	110 573
<b>AC 3</b> - Créances sur la clientèle	<b>3</b>	1 700 409	1 514 601
<b>AC 4</b> - Portefeuille titres commercial	<b>4</b>	291 523	227 926
<b>AC 5</b> - Portefeuille d'investissement	<b>5</b>	48 407	51 013
<b>AC 6</b> - Valeurs immobilisées	<b>6</b>	38 161	28 273
<b>AC 7</b> - Autres actifs	<b>7</b>	114 105	108 524
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 362 946</b>	<b>2 169 880</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1</b> - Banque Centrale et CCP	<b>8</b>	5 189	36 016
<b>PA 2</b> - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	<b>9</b>	109 692	80 704
<b>PA 3</b> - Dépôts et avoirs de la clientèle	<b>10</b>	1 941 636	1 730 657
<b>PA 4</b> - Emprunts et ressources spéciales	<b>11</b>	115 465	128 909
<b>PA 5</b> - Autres passifs	<b>12</b>	99 943	93 629
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 271 925</b>	<b>2 069 915</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>CP 1</b> - Capital		150 000	150 000
<b>CP 2</b> - Réserves		43 656	46 850
<b>CP 4</b> - Autres capitaux propres		87 312	83 646
<b>CP 5</b> - Résultats reportés		-180 531	- 4 113
<b>CP 6</b> - Résultat de l'exercice		-9 416	- 176 418
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>13 91 021</b>	<b>99 965</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 362 946</b>	<b>2 169 880</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007**

(UNITE : en milliers de Dinars)

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>Notes</b>	<b><u>31/12/2007</u></b>	<b><u>31/12/2006</u></b>
<b>HB 1 -</b> Cautions, avals et autres garanties données		231 786	301 671
<b>HB 2 -</b> Crédits documentaires		120 696	114 715
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>14</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b>HB 4 -</b> Engagements de financement donnés		<b>0</b>	72
<b>HB 5 -</b> Engagements sur titres		386	686
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>15</b>	<b>386</b>	<b>758</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b>HB 7 -</b> Garanties reçues		205 580	177 908
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16</b>	<b>205 580</b>	<b>177 908</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007**

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	17	124 353	119 915
PR 2 - Commissions (en produits)	18	32 816	27 260
PR3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	22 013	7 102
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 823	622
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>181 005</b>	<b>154 899</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	21	-75 225	-72 664 (*)
CH2 - Commissions encourues		-996	-754 (*)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-76 221</b>	<b>-73 418</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>104 784</b>	<b>81 481</b>
PR5 \ CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	-51 145	-191 392
PR6 \ CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs Sur portefeuille		-545	-10 211
PR 7 - Autres produits d'exploitation		1 348	1 186
CH 6 - Frais de personnel	23	-39 316	-39 526
CH 7 - Charges générales d'exploitation	24	-19 910	-12 308
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur		-4 038	-3 806
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-8 822</b>	<b>-174 576</b>
PR8 \ CH9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		-359	-1 652
CH 11 - Impôt sur les bénéfices		-235	-190
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-9 416</b>	<b>-176 418</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>-9 416</b>	<b>-176 418</b>

(\*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité.

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007**

(UNITE : en milliers de Dinars)

<b>Activités d'exploitation</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		182 884	173 750
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-83 298	-77 358
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		746	968
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-233 359	78 177
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		216 712	10 842
Titres de placement		-59 192	-197 730
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-39 414	-42 243
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-26 777	-27 056
Impôt sur les bénéfices		-338	-67
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>-42 036</b>	<b>-80 717</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		939	626
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		2 945	-1 703
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-13 927	-3 138
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-10 043</b>	<b>-4 215</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emissions d'actions		0	50 000
Emissions d'emprunts		0	80 000
Remboursement d'emprunts		-10 000	-9 496
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-3 023	-1 112
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>-13 023</b>	<b>119 392</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>-65 102</b>	<b>34 460</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice</b>		<b>114 439</b>	<b>79 979</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>25</b>	<b>49 337</b>	<b>114 439</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETEESAU 31/12/2007**

**I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Les états financiers annuels d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

**II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

***Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.***

## **2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions**

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

## **3/ Classification et évaluation des créances**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### **Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **Actifs classés :**

#### **Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **Classe 2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

#### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

#### **Classe 4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

## **4/ Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

#### **5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

#### **6/ Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

#### **7/ Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

#### **8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

#### **9/ Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

#### **10/ Inter siège**

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

#### **11/ Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

#### **12/ Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

#### **13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

#### **14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

### **15/ Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont déduits du résultat.

### **16/ Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2007 sont rajoutées au résultat.

## **III/ NOTES EXPLICATIVES**

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

### **1/ NOTES SUR LE BILAN**

#### **1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF**

##### **NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2007 un solde débiteur de **76 796** KDT contre 128 970 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 52 174 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Caisse Dinars	19 151	15 341
Caisse Devises	5 684	3 286
IBS	2 933	2 020
Banque Centrale comptes ordinaires	28 971	65 142
Banque Centrale placements NOSTRO	21 605	43 284
Centres de chèques postaux et TGT	53	385
Créances rattachées	4	13
Provisions	-1 605	- 501
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>76 796</b>	<b>128 970</b>

##### **NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **93 545** KDT au 31 décembre 2007 contre 110 573 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 17 028 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Créances sur les banques résidentes	4 000	0
Créances sur banques non résidentes*	81 249	101 324
Créances sur les établissements financiers	8 114	8 861
Créances rattachées	182	388
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>93 545</b>	<b>110 573</b>

\* Se référer à la note 12 qui reprend une synthèse des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte correspondants étrangers en devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit des comptes arrêtés au 31/12/2006 .

**NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2007 un solde de **1 700 409** KDT contre 1 514 601 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 194 808 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 71 028 KDT au 31 décembre 2007 contre 68 699 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 2 329 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	186 518	238 311
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-700	-5 300
Agios réservés	-48 196	-44 972
Créances rattachées	7 857	9 144
<b>Total comptes débiteurs</b>	<b>145 479</b>	<b>197 183</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille escompte	1 286 676	1 059 487
- <i>Crédits court terme</i>	593 588	586 056
<i>dont Financements en devises</i>	72 950	71 391
<i>dont Crédits court terme en dinars</i>	520 638	514 665
- <i>Crédits moyen terme</i>	563 502	330 456
- <i>Crédits long terme</i> *	129 586	142 975
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	5 137	2 070
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	61 409	80 156
Impayés	47 344	127 011
- <i>Impayés crédits court terme</i>	22 413	52 435
- <i>Impayés Crédits moyen et long terme</i>	12 262	25 390
- <i>Impayés intérêts MLT</i>	4 731	8 573
- <i>Injonction de payer</i>	7 938	40 613
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	268 325	162 646
Provisions pour créances douteuses (1)	-119 834	-125 832
Agios réservés **	-22 832	-23 727
Créances rattachées	5 956	5 832
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>1 532 181</b>	<b>1 287 643</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>22 749</b>	<b>29 775</b>
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>1 700 409</b>	<b>1 514 601</b>
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	71 028	68 699

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

<b>Provision sur les créances au 31/12/2006</b>	<b>125 832</b>
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2007*	61 318
Reprise sur provisions 2007	-18 107
Reclassement des provisions sur créances à céder en 2007	-50 129
Réserves devenues disponibles en 2007	920
<b>Provision sur les créances au 31/12/2007</b>	<b>119 834</b>

\* La dotation aux provisions comptabilisée au titre de l'exercice 2007 tient compte des résultats des travaux menés par la banque pour la régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provisions au 31/12/2006 (notamment du fait que certaines garanties

hypothécaires ont été retenues sans pour autant être expertisées et que certaines relations ont été maintenues parmi les actifs performants en anticipation de régularisations postérieures de leurs situations).

Ainsi, en plus des risques avérés de l'exercice 2007, des provisions additionnelles ont été comptabilisées pour la couverture de certaines créances douteuses dont les travaux de régularisation (valorisation des garanties et recouvrement espérés) n'ont pas été concrétisés.

Ainsi, la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2007 peut être scindée comme suit :

Risque additionnel 2007	19 982
Régularisation de la situation des dossiers en insuffisance de provision au 31/12/2006	41 336
<b>Dotation comptabilisée au 31/12/2007</b>	<b>61 318</b>

#### **NOTE 4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse un solde de **291 523 KDT** au 31 décembre 2007 contre 227 926 KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 63 597 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Titres de placement	291 523	227 926
- Bons de trésor	269 419	206 967
- Placements SICAV (1)	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV (1)	-3 643	-4 788
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>291 523</b>	<b>227 926</b>

(1) Le détail des titres SICAV au 31 décembre 2007 se présente comme suit :

Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	Plus ou moins value potentielle
SUD valeur SICAV	92 212	6 352	7 807	1 455
SICAV placement	16 417	19 395	14 297	-5 098
<b>Total</b>		<b>25 747</b>	<b>22 104</b>	<b>-3 643</b>

#### **NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à **48 407 KDT** au 31 décembre 2007 contre 51 013 KDT au 31 décembre 2006 soit une diminution de 2 606 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Titres d'investissement</b>		
Obligations	9 943	2 956
Créances rattachées	281	128
Provisions sur obligations BATAM	-390	-390
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>9 834</b>	<b>2 694</b>
<b>Titres de participations</b>		
Titres de participations libérés (1)	49 112	48 916
Placements SICAR	5 314	5 314
Provisions sur placements SICAR	-2 475	-1 625
Provisions pour dépréciation titres (1)	-13 981	-14 286
Créances rattachées	603	0
<b>Total titres de participations</b>	<b>38 573</b>	<b>38 319</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>		
Parts dans les entreprises liées	911	10 911
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	- 911
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>48 407</b>	<b>51 013</b>

(1) Le détail des titres de participations et des provisions y afférentes se présente ainsi :

EMETTEUR	% d'intérêts	Valeur brute au 31/12/2007	Provision au 31/12/2007	Valeur nette 2007
SUD SICAR	67,23%	20 170	3 292	16 878
STE SUD INVEST	97,92%	4 896	2 569	2 327
GENERAL LEASING	29,29%	4 323	562	3 761
STE BATAM	5,36%	2 143	2 143	0
TUNIS RE	4,50%	1 568	0	1 568
UTB	6,21%	1 224	0	1 224
STE SOFI SICAF	10,00%	1 000	269	731
SUD RECOUVREMENT	99,93%	999	288	711
SODIS SICAR	9,18%	1 200	18	1 182
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	29,90%	897	11	886
COTIF-SICAR	15,00%	750	145	605
S T I P	3,44%	696	378	318
SICAR NORD OUEST-SODINO	5,83%	700	0	700
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	3,92%	592	592	0
LA MAISON DU BANQUIER	5,34%	480	397	83
AMEL SICAF	35,85%	475	475	0
SOFAT	16,79%	470	470	0
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	6,53%	390	6	384
PRIMAVERA *	4,82%	380	380	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	10,00%	350	0	350
SOGIT	4,62%	320	0	320
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	5,13%	304	80	224
SODET SUD	6,02%	300	77	223
STAR ASSURANCE	1,43%	299	0	299
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	0	280
HOTEL CHICH KHAN *	3,75%	270	270	0
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	11,11%	250	157	93
COTUNACE	5,32%	213	0	213
TUNISIE AUTOROUTES	0,12%	207	0	207
STE LE RIBAT	2,82%	200	170	30
SICAV PLACEMENT	NA	190	25	165
SUD VALEURS-SICAV	NA	190	29	161
A C M G	6,80%	170	170	0
INTER BANK SERVICES	16,90%	155	0	155
S P P I	1,64%	75	0	75
SOTULUB	2,73%	150	0	150
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	6,35%	146	146	0
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	4,33%	130	0	130
SOUSSE CENTER	0,89%	125	0	125
GTI	30,00%	120	0	120
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	5,20%	104	104	0
STAR IMMOBILIERE	20,00%	100	100	0

EMETTEUR	% d'intérêts	Valeur brute au 31/12/2007	Provision au 31/12/2007	Valeur nette 2007
STE MARILLIA	1,11%	100	50	50
STE AMINA	3,33%	90	0	90
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	1,00%	80	14	66
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	5,42%	76	76	0
STE HEDIA	7,50%	75	75	0
STIM	49,00%	74	74	0
AGENCE TUNISIENNE D'INTERNET	7,00%	70	0	70
SOMATRA GET	7,18%	51	0	51
S I A Q	12,30%	45	45	0
TRANSTOURS	3,76%	44	44	0
RESIDENCE CLUB DE KERKENNEAH	19,05%	40	40	0
SOLAICO	3,13%	40	40	0
LE CONFORT	2,00%	35	35	0
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	0,54%	34	0	34
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	0,16%	34	0	34
BATAM IMMOBILIERE	21,80%	33	33	0
SUD OBLIGATAIRE SICAV	NA	30	0	30
STE LAINO	0,96%	29	29	0
SIALE	3,60%	25	25	0
SODEK SICAR	2,50%	25	2	23
SCIT COMMERCE INTERNATIONAL	0,00%	0	0	0
STE MAGHREBINE DE COMMERCE INTERNATIONAL	4,00%	20	20	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2,50%	13	13	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1,10%	11	11	0
STE TAOUFIK	0,20%	10	10	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	9,40%	9	9	0
STE SWIFT	0,01%	7	7	0
HOTEL AMILCAR	0,37%	6	6	0
C E R A	6,25%	1	0	1
FID SICAV OBLIGATAIRE	NA	0	0	0
TOURAFRIC	0,03%	0	0	0
sté Hôtelière	100,00%	5	0	5
<b>TOTAL</b>		<b>49 112</b>	<b>13 981</b>	<b>35 131</b>

**NOTE 6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 38 161 KDT au 31 décembre 2007 contre 28 273 KDT au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/2006	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/2007	Amort. au 31/12/2006	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2007
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>5 393</b>	<b>1 723</b>	<b>7 116</b>	<b>-4 328</b>	<b>-608</b>	<b>0</b>	<b>-4 936</b>	<b>2 180</b>
Logiciels de Base	5 393	1 723	7 116	-4 328	-608		-4 936	2 180
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>66 865</b>	<b>12 151</b>	<b>79 016</b>	<b>-39 657</b>	<b>-3 430</b>	<b>52</b>	<b>-43 035</b>	<b>35 981</b>
Constructions	22 197	1 352	23 549	-10 658	-858	41	-11 475	12 074
Terrains	1 367	0	1 367	0	0		0	1 367
Matériel Roulant	1 865	-26	1 839	-1 198	-245	9	-1 434	406
Matériel & Mobilier	5 608	360	5 968	-3 894	-336		-4 230	1 738
Matériel Informatique	15 695	1 949	17 644	-13 273	-1 055	2	-14 326	3 317
Agencement Aménagement Installation	16 952	1 936	18 888	-10 634	-936		-11 570	7 318
Immobilisation en cours	3 181	6 580	9 761	0	0		0	9 761
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>72 258</b>	<b>13 874</b>	<b>86 132</b>	<b>-43 985</b>	<b>-4 038</b>	<b>52</b>	<b>-47 971</b>	<b>38 161</b>

**NOTE 7 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de **114 105 KDT** au 31 décembre 2007 contre **108 524 KDT** au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 5 581 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille encaissement	73	114
Dépôts et cautionnements	363	353
Compensation Reçue	12 268	53
Compensation virement	0	192
Débit à régulariser et divers	29 966	1 558
Charge à répartir	1 467	0
Position de Change	5 073	0
Comptes d'ajustement devises Débit	886	10 167
Débiteurs divers	4 388	1 086
Autres comptes de régularisation	1 049	34 901
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 120	2 016
Crédits directs et avances au personnel	27 261	23 538
Prêts sur fonds social	10 319	12 410
Charges payées ou comptabilisées d'avance	725	412
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	26 482	28 729
Provisions	-8 335	-7 004
<b>Total autres actifs</b>	<b>114 105</b>	<b>108 524</b>

Cette rubrique comporte les créances à céder à la filiale Sud Recouvrement qui se détaille comme suit :

LIBELLE	SOLDE
Créances à céder brutes	59 802
Agios réservés	-9 673
Provisions	-50 129
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF****NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de **5 189 KDT** au 31 décembre 2007 contre **36 016 KDT** au 31 décembre 2006 soit une diminution de 30 827 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Injection	-	36 000
Dettes rattachées	-	16
BCT en devises*	5 189	-
<b>Total Banque Centrale et CCP passif</b>	<b>5 189</b>	<b>36 016</b>

\* Se référer à la note 12 qui reprend une synthèse des travaux menés par la banque pour l'estimation et le provisionnement des risques sur le compte BCT devises ayant fait l'objet d'une réserve dans le rapport d'audit des comptes arrêtés au 31/12/2006.

**NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2007 à **109 692 KDT** contre **80 704 KDT** au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 28 988 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Banques résidentes	91 028	15 272
Banques non résidentes	14 882	59 148
Etablissements financiers	3 208	5 923
Dettes rattachées	574	361
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>109 692</b>	<b>80 704</b>

**NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2007 un solde de **1 941 636** KDT contre **1 730 657** KDT au 31 décembre 2006 enregistrant une augmentation de 210 979 KDT qui se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts à vue	554 397	486 385
Comptes d'épargne	673 949	591 203
Bons de caisse	161 568	151 235
Comptes à terme	176 168	136 316
Autres produits financiers	50 118	22 761
Certificats de dépôts	272 500	298 500
Garanties sur opérations diverses	30 863	19 528
Autres sommes dues à la clientèle	20 672	17 523
Dettes rattachées	1 401	7 206
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 941 636</b>	<b>1 730 657</b>

**NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31 décembre 2007 un solde de **115 465** KDT contre **128 909** KDT au 31 décembre 2006. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de l'emprunt auprès de la CNSS de 10 000 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts matérialisés	70 000	80 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 146	4 621
Ressources spéciales	40 890	43 912
Dette rattachée ressources spéciales	429	376
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>115 465</b>	<b>128 909</b>

**NOTE 12 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de **99 943** KDT au 31 décembre 2007 contre 93 629 KDT au 31 décembre 2006.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Provisions pour risques et charges (1)	9 092	3 593
Créditeurs divers	10 792	7 144
Charges à payer	12 592	11 275
Agios perçus d'avance	124	212
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 142	2 453
Compensation	10 047	2 055
Position de Change	0	8 792
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	1 341	723
Agios exigibles s/arrangement	86	0
Crédit à régulariser et divers	46 358	49 046
Exigibles après encaissement	7 369	8 336
<b>Total autres passifs</b>	<b>99 943</b>	<b>93 629</b>

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires en cours	648
Provision sur une pénalité de retard sur lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 859
Provision sur les opérations en devises (*)	5 024
Provision pour risques et charges	501
<b>TOTAL</b>	<b>9 092</b>

(\*) Au cours de l'exercice 2007, la banque a lancé un travail de justification et d'apurement de ses comptes en devises non justifiés et des suspens bancaires qui se sont accumulés dans les rubriques BCT devises (poste AC1) et correspondants étrangers (poste AC2) qui ont fait l'objet de réserves dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006. Ces travaux se poursuivent encore.

Dans ce cadre, Le risque sur ces comptes a été estimé par la banque à un montant de 5 024 KDT et a été intégralement provisionné dans les comptes arrêtés au 31/12/2007.

L'estimation du risque sur ces comptes a été approchée par le différentiel entre :

- la contre valeur en dinar de la position de change réelle de la banque par devise estimée à partir des emplois et des ressources justifiés ; et
- les soldes des comptes de contre valeur position de change et des autres comptes de régularisation en dinars (ayant un lien avec les opérations en devises). Tels qu'ils figurent dans les comptes arrêtés au 31/12/2007.

### **NOTE 13 : Capitaux propres**

Le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

Les capitaux propres de la banque s'élèvent au 31-12-2007 à 91 021 KDT contre 99 965 KDT au 31-12-2006

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	réserve à régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Situation des capitaux propres au 31-déc.-06</b>	150 000	22 200	7 503	1 793	1 319	14 035	3 646	80 000	-4 113	-176 418	99 965
Affectation résultat déficitaire 2006									-176 418	176 418	0
Affectation de réserves à régime Fiscal (1)					-920						-920
Variation du fonds social						-2 274					-2 274
Intérêt couru non échu sur ECA (2)								3 666			3 666
Résultat déficitaire de l'exercice 2007										-9 416	-9 416
<b>Situation des capitaux propres au 31-déc.-07</b>	150 000	22 200	7 503	1 793	399	11 761	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021

(2) Il s'agit des réserves à régime fiscal devenues disponibles en 2007. Ce montant a été affecté en tant que provision pour dépréciation de créances.

(3) ECA : emprunt convertible en actions

## **2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2007 un solde de **231 786 KDT** contre **301 671 KDT** au 31 décembre 2006.

Les crédits documentaires s'élèvent à 120 696 KDT au 31 décembre 2007 contre 114 715 KDT au 31 décembre 2006.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Cautions, avals et autres garanties données	231 786	301 671
Crédits documentaires	120 696	114 715
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>352 482</b>	<b>416 386</b>

Dans le cadre des travaux d'inventaires et d'arrêtés des comptes au 31/12/2007, certains encours comptables ayant fait l'objet de réserves dans le cadre du rapport d'audit sur les comptes au 31/12/2006 ont été ajustés sur la base :

- **Avals et cautions** : sur la base des soldes issus de l'application de gestion (encours comptable avant redressement 292 795 KDT ; encours tels qu'ils figurent au niveau de l'application de gestion : 221 186 KDT, soit un redressement de 71 610 KDT)
- **Crédits documentaires import** : sur la base des résultats des inventaires physiques (encours comptables avant redressement 141 982 KDT ; résultat des inventaires physiques 113 645, soit un redressement de 28 337 KDT).

**NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés présentent un solde de **386** KDT au 31 décembre 2007 contre **758** KDT au 31 décembre 2006.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Engagements de financement donnés		72
Engagements sur titres	386	686
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>386</b>	<b>758</b>

**NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS**

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de **205 580** KDT au 31 décembre 2007 contre **177 908** KDT au 31 décembre 2006.

**3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

**\* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de **154 899** KDT en décembre 2006 à **181 005** KDT en décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 26 106 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

**NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **124 353** KDT au 31 décembre 2007 contre **119 915** KDT au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une progression de 4 439 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Marché monétaire au jour le jour	731	1 221
Placement en devises auprès des correspondants étrangers,	428	994
Marché monétaire à terme	2 908	1 338
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>4 067</b>	<b>3 553</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Portefeuille effets	92 878	85 684
. Court terme	48 163	50 589
- Financement devises	2 955	4 508
- Court terme Dinar	45 208	46 080
. Moyen et long terme.	44 715	35 095
Comptes courants débiteurs.	17 266	18 130
Crédits sur ressources extérieures.	395	687
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 335	4 322
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>113 874</b>	<b>108 823</b>
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	0	149
Commission de compte.	1 808	1 621
Commission de découvert.	601	707
Commissions sur billets de trésorerie.	522	1 106
Avals cautions et acceptations bancaires.	3 481	3 951
Autres	0	4
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>6 412</b>	<b>7 538</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>124 353</b>	<b>119 915</b>

**NOTE 18 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent **32 816** KDT au 31 décembre 2007 contre **27 260** KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 5 556 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Effets, chèques et opérations diverses</b>		
Effets à l'encaissement.	3 260	2 208
Effets escomptés.	431	415
Opérations diverses sur effets.	1	2
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 503	2 788
Opérations de virements.	1 858	1 843
Opérations sur titres.	225	265
Règlement de succession.	87	63
<b>Sous total</b>	<b>8 365</b>	<b>7 584</b>
<b>Commerce extérieur et change</b>		
Domiciliation et modification de titres.	132	130
Crédits et Remises documentaires.	2 071	1 793
Commissions de change	2 629	3 872
Virement et chèques en devises	6	713
Commissions fixes sur chèques de voyage.	9	19
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	641	503
<b>Sous total</b>	<b>5 488</b>	<b>7 030</b>
<b>Autres commissions</b>		
Etude.	5 767	3 818
Frais de tenue de compte.	4 368	3 877
Opérations monétiques	3 776	2 529
Récupérations de frais postaux.	742	758
Autres.	4 310	1 664
<b>Sous total</b>	<b>18 963</b>	<b>12 646</b>
<b>Total commissions</b>	<b>32 816</b>	<b>27 260</b>

**NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **22 013** KDT en décembre 2007 contre **7 102** KDT au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 14 911 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Gain net sur titres de transaction</b>		
Bon de Trésor	2 592	0
<b>Total gain net sur titres de transaction</b>	<b>2 592</b>	<b>0</b>
<b>Gain net sur titres de placement</b>		
Titres de placements.	0	0
Bon de Trésor	13 579	8 334
Reprise de provisions sur titres SICAV	1 146	
Provisions sur titres SICAV	0	-4 788
<b>Total gain net sur titres de placement</b>	<b>14 725</b>	<b>3 546</b>
Gain net sur opérations de change	4 696	3 556
<b>Total gain net sur opérations de change</b>	<b>4 696</b>	<b>3 556</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>22 013</b>	<b>7 102</b>

**NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements**

Les revenus du portefeuille d'investissements totalisent **1 823 KDT** en décembre 2007 contre **622 KDT** au 31 décembre 2006 soit une augmentation de **1 201 KDT**.

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
Dividendes	1 164	273
Intérêts sur Emprunts Obligataires	484	283
Plus ou moins value sur cession de titres	128	66
Jetons de présence	48	-
<b>Total</b>	<b>1 823</b>	<b>622</b>

**\* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **73 418 KDT** en décembre 2006 à **76 221 KDT** en décembre 2007 enregistrant ainsi une progression de **2 803 KDT**.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées,
- . Commissions encourues,
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

**NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2007 un solde de **75 225 KDT** contre **73 418 KDT** au 31 décembre 2006 soit une augmentation de **1 807 KDT**.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Interbancaire.	4 575	1 929
Emprunt en devises auprès des correspondants.	434	287
Autres.	626	877
<b>Sous total</b>	<b>5 635</b>	<b>3 093</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Dépôts à vue	3 886	8 123
Comptes d'épargne.	22 966	19 626
Bons de caisse	7 040	7 221
Comptes à terme	6 658	5 438
Placements en Dinars convertibles	1 872	1 739
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 122	855
Certificats de dépôts	16 135	20 296
<b>Sous total</b>	<b>59 679</b>	<b>63 298</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
Charge sur emprunts extérieurs.	777	834
Charge sur emprunts obligataires.	8 546	5 609
<b>Sous total</b>	<b>9 323</b>	<b>6 443</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>		
Appel d'offres	41	137
Pension BTA	43	64
Injection	63	41
Autres.	441	342
<b>Sous total</b>	<b>588</b>	<b>584</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>75 225</b>	<b>73 418</b>

**Note 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à **51 145 KDT** (voir note 3), il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	61 318	183 113
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-18 107	- 2 818
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	8 078	11 097
- Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-144	-
<b>Total</b>	<b>51 145</b>	<b>191 392</b>

**NOTE 23 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élèvent à **39 316 KDT** au 31 décembre 2007 contre **39 526 KDT** au 31 décembre 2006 enregistrant ainsi une diminution de 210 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	23 186	22 389
Heures supplémentaires.	139	107
Indemnité de représentation.	1 262	1 496
Indemnité de transport.	2 422	2 190
Indemnité de fonction.	663	559
Prime de technicité.	147	132
Allocation salaire unique & allocation familiale.	374	382
Autres indemnités servies	1 842	3 118
<b>Total rémunération du personnel titulaire</b>	<b>30 035</b>	<b>30 373</b>
<b>Charges sociales</b>		
CNSS-CAVIS.	5 044	5 173
Assurances groupes.	1 428	1 518
<b>Total charges sociales</b>	<b>6 472</b>	<b>6 691</b>
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	531	569
Frais du service médical	43	37
Frais de formation bancaire.	713	628
Autres	1 522	1 228
<i>dont subvention. amicale</i>	<i>1 005</i>	<i>898</i>
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>2 809</b>	<b>2 462</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>39 316</b>	<b>39 526</b>

**NOTE 24 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **19 910 KDT** au 31 décembre 2007 contre **12 308 KDT** au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 7 601 KDT.

DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2006
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>193</b>	<b>98</b>
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>5 164</u>	<u>4 320</u>
Loyers.	1 869	1 407
Entretien et réparations (confiés au tiers).	1 016	846
Travaux et façons exécutées par tiers.	5	4
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	555	519
Prime d'assurances.	428	424
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires.	1 291	1 120
<u>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</u>	<u>717</u>	<u>686</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>13 837</u>	<u>7 208</u>
Annonces et insertions publicitaires.	1 991	1 664

Fournitures de bureau.	1 247	1 114
Documentation centrale.	81	70
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	2 653	2 247
<i>Frais de téléphone</i>	1 076	790
<i>Lignes spécialisées</i>	384	336
<i>Web télégrammes</i>	160	207
<i>Frais SIBTEL</i>	265	306
<i>Frais de communications internationales</i>	208	136
<i>Frais postaux</i>	560	472
Frais d'actes et contentieux.	23	23
Frais du conseil et d'assemblée.	151	100
Participation au budget de l'APB.	145	55
Dons et cotisations.	39	190
Missions réceptions.	650	546
Autres	6 857	1 197
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>19 717</b>	<b>12 210</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>19 910</b>	<b>12 308</b>

#### **4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

##### **NOTE 25 : Elaboration de l'état des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 114 439 KDT au 31 décembre 2006 à 49 337 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une diminution de 65 102 KDT.

Cette diminution provient des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de 13 023 KDT, aux activités d'exploitation à hauteur de 42 036 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de 10 043 KDT.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

##### **1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 216 712 KDT entre décembre 2006 et décembre 2007.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une variation nette de 233 359 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 à 39 414 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 99 586 KDT.

Néanmoins, la variation négative à hauteur de 59 192 KDT provenant des placements en BTA à échéances lointaines et la variation provenant des autres flux de trésorerie à hauteur de 26 777 KDT ont compensé les flux de trésorerie positifs ci-dessus mentionnés.

##### **2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :**

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 13 927 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 10 043 KDT.

**3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :**

Ce flux de trésorerie négatif net de 13 023 KDT provient principalement du remboursement d'emprunts de 10 000 KDT et des diminutions des ressources spéciales de 3 023 KDT.

**4/ Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 49 337 KDT proviennent essentiellement des postes suivants :

<b>Liquidité et équivalent de liquidité actif</b>	<b>163 645</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (AC 1)	78 397
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (AC 2)	85 249
<b>Liquidité et équivalent de liquidité passif</b>	<b>114 308</b>
Banque Centrale et CCP (PA 1)	5 190
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques (PA 2)	105 910
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers (PA 2)	3 208
<b>Liquidité et équivalent de liquidité</b>	<b>49 337</b>

**Note 26 : Note sur les transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

➤ **Opérations avec ATTIJARIWAFABANK**

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

• **PRETS / EMPRUNTS**

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/V EN TND
Prêt interbancaire	EUR	17/07/2007	18/07/2007	10 000 000	4,10	17 542 500
Prêt interbancaire	EUR	31/12/2007	02/01/2008	4 000 000	3,40	7 176 60
Emprunt interbancaire	EUR	15/01/2007	17/04/2007	15 455 951	3,82	26 248 068

• **SWAPS**

Valeur	Echéance	SELL	Mt. (1)	BUY	Mt. (2)	Crs spot	Crs Terme	Pts Swap
01/02/2007	02/02/2007	USD	152 000,00	JPY	18,436,080	121,29000	121,27390	-0,01610
05/04/2007	06/04/2007	USD	182 000,00	JPY	21,615,230	118,76500	118,75000	-0,01500
25/04/2007	26/04/2007	USD	70 000,00	JPY	8,316,000	118,80000	118,78470	-0,01530
02/05/2007	03/05/2007	USD	473 000,00	JPY	56,466,740	119,38000	119,36480	-0,01520
18/05/2007	21/05/2007	USD	45 000,00	SEK	306 000,00	6,80000	6,79892	-0,00108
25/07/2007	26/07/2007	USD	213 000,00	JPY	25,851,810	121,37000	121,35420	-0,01580
26/07/2007	27/07/2007	USD	-50,000,00	JPY	6 070 290	121,40580	121,39000	-0,01580
02/08/2007	09/08/2007	EUR	-5,000,000.00	USD	6,850,500.00	1,37010	1,37044	0,00034
28/08/2007	29/08/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,584,500	115,84500	115,83000	-0,01500
31/08/2007	04/09/2007	USD	-155,000.00	JPY	17,825,000	115,00000	114,93460	-0,06540
13/09/2007	14/09/2007	USD	-100,000.00	JPY	11,407,000	114,07000	114,05620	-0,01380
18/09/2007	19/09/2007	USD	-185,000.00	JPY	21,225,050	114,73000	114,71330	-0,01670
19/09/2007	20/09/2007	USD	-150,000.00	JPY	17,220,000	114,80000	114,78570	-0,01430
10/10/2007	11/10/2007	USD	-135,000.00	JPY	15,858,450	117,47000	117,45700	-0,01300

➤ **Opérations avec « WAFASALAF »**

En Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu un protocole d'accord avec WAFASALAF ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- Et l'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture pour un montant de 23 KDT a été réglée par la Banque.

➤ **Opérations avec SUD RECOUVREMENT**

- ATTIJARI BANK a conclu en 2007 avec SUD RECOUVREMENT un contrat de cession portant sur un lot de 314 dossiers dont le nominal est de 100 387 KDT. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions. Le prix de cession est fixé à 31,4 KDT.
- L'encours au 31 décembre 2007 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 5 275 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 170 KDT.

➤ **Opérations avec SUD SICAR**

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, SUD SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2007 du fonds géré s'élève à 5 313 KDT. Une provision de 2 475 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation sur ce fonds.

En rémunération de sa gestion, la SUD SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée en 2007 au titre de cette prestation s'élève à 61 KDT.

- ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2007 s'élève à 210 KDT.

➤ **Opérations avec SUD INVEST**

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé à des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :

- rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% après le reconstitution des fonds propres de Sud Invest selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
- rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

- Dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la banque et en vertu d'un protocole d'accord signé entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST, Cette dernière a perçu les commissions suivantes :

- Commission d'émission et d'élaboration des prospectus et notes opération : 30 KDT
- Commission de placement : 65 KDT
- Commission de gestion de l'emprunt obligataire convertible en actions : 15 KDT

➤ **Opérations avec les Sicav**

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2007 s'élève à 225 KDT.

➤ **Opérations avec GTI**

En vertu d'une convention cadre conclue entre la Banque et la GTI filiale de la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi que les prestations d'assistance informatique, un montant de 967 KDT a été facturé au titre de l'exercice 2007.

➤ **Opérations avec GENERAL LEASING**

L'encours au 31 décembre 2007 des crédits contractés par GENERAL LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 4 978 KDT.

➤ **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31/12/2007 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Mohamed Ali Mabrouk et Mzoughi M'Zabi s'élève à 57 637 KDT.

**Note 27 : Autres informations :**

La banque est sous contrôle fiscal approfondie à partir du 17 mars 2008. A la date d'établissement de ce rapport aucun avis de redressement n'a été notifié à la banque.

**Note 28 : événements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etats financiers- exercice clos le 31-12-2007**

**Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur :

- 1) le sort des réserves signalées dans le rapport d'audit au titre de l'exercice 2006 et produisant des effets sur l'exercice 2007 ayant porté sur :
  - a) l'insuffisance des provisions constituées par la banque sur les engagements douteux en couverture des risques avérés au 31/12/2006 ;
  - b) la non fiabilité des soldes des comptes BCT devises (poste AC1), correspondants étrangers (poste AC2), des crédits documentaires, cautions et avals ;
  - c) l'incertitude sur l'adéquation des provisions constituées par la banque pour la couverture des comptes injustifiés logés dans les rubriques AC7 « Autres actifs » et PA5 « Autres passifs ».

Ces réserves ont été régularisées par la banque au cours de l'exercice 2007. Les notes aux états financiers 3, 12 et 14 exposent les conséquences sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 de l'impact de ces régularisations.

- 2) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2007, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2007 à 68 801 KDT.

**2 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs, de passifs, de produits et de charges sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 19 Mai 2008

AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etats financiers- exercice clos le 31-12-2007**

**Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK**

I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2007.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :

- la stratégie, le marketing et la communication ;
- le système d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistiques et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnel et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

La rémunération d'ATTIJARIWAFABANK est fixée comme suit :

- Une indemnité annuelle correspondant à 1% du PNB dégagé par ATTIJARI BANK à prélever sur la base de l'arrêté provisoire des comptes de l'exercice concerné.
- Une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par ATTIJARIWAFABANK selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports
- Une refacturation à l'identique des frais divers encourus par ATTIJARIWAFABANK
- Une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties
- Une prise en charge par ATTIJARI BANK des frais occasionnés par la participation des mandataires d' ATTIJARIWAFABANK.

Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2007 s'élève à 1 052 KDT TTC. Ce montant n'a pas encore été réglé.

2. Une convention tripartite a été signée le 09 février 2007 entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) et ACCENTURE SERVICES MORROCO S.A ayant pour objet de régir les relations entre ces trois parties pour la réalisation des prestations de services d'assistance technique et de conseil dans le cadre de la phase PDP du programme de transformation de l'ex-Banque du Sud.

Le montant des honoraires revenant à ATTIJARIWAFABANK et ACCENTURE a été arrêté par la convention à 1 230 250 € dont 76 000 € HT pour d'ATTIJARIWAFABANK et 1 154 250 € HT pour ACCENTURE.

La contrevaletur en dinar relative aux honoraires d'ACCENTURE, soit 2 201 KDT, a été intégralement payée et comptabilisée au cours de l'exercice 2007. La part revenant à ATTIJARIWAFABANK a été comptabilisée mais non encore réglée.

3. En date du 8 Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe ATTIJARI WAFABANK) un protocole d'accord en vertu duquel :

- WAFASALAF s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d' ATTIJARI BANK et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;

- ATTIJARI BANK s'engage à sous traiter auprès de WAFASALAF le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par ATTIJARI BANK ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant au dit crédit.

Courant l'exercice 2007, le montant facturé dans le cadre de cette convention par WAFASALAF à ATTIJARI BANK totalise 23 KTND. Ce montant a été comptabilisé et réglé.

Les deux parties se sont engagées à négocier les termes et conditions des accords définitifs au plus tard le 30 juin 2007. Jusqu'à la date d'émission de ce rapport, aucune convention n'a été signée entre les deux parties.

4. Un protocole d'accord a été signé le 30 novembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST (société détenue à hauteur de 97,92% par ATTIJARI BANK) ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention de SUD INVEST dans le cadre du plan de recapitalisation de la banque portant sur la réalisation d'une augmentation de capital et la mise en place d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant total des commissions facturées par SUD INVEST au titre de l'exercice 2007 s'est élevé à 130 KDT. Ce montant a été intégralement payé.
  5. Un contrat a été signé en 2007 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCES CORP (faisant partie du Groupe ATTIJARIWABA BANK opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, ATTIJARI FINANCES CORP. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 KTND). Ce montant n'a pas encore été facturé.
  6. ATTIJARI BANK a cédé en 2007 à la société SUD RECOUVREMENT (dans laquelle elle détient 99,93 % du capital), un lot de 314 créances ayant un encours de 100 388 KDT, couverts en totalité par des agios réservés et des provisions.  
Le prix de cession global prévu s'élève à 31,4 KDT. La banque a enregistré, dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2007, l'opération de cession en considérant qu'elle a été effectuée à titre gratuit et aucun encaissement n'a eu lieu en contre-partie des créances cédées.  
Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 08 juin 2007.
- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007 :
2. Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et SUD INVEST (société détenue à hauteur de 97,92% par ATTIJARI BANK) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs sont rémunérés comme suit :
    - une rémunération fixe : 1% l'an et TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de SUD INVEST selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
    - une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à 35 KDT.
  3. Au cours de l'année 2006, ATTIJARI BANK a procédé à une opération d'échange avec SUD RECOUVREMENT (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) d'une partie de son local sis à l'Avenue Paris contre le siège de cette dernière. Aucun contrat n'a été signé entre les deux parties et aucun loyer n'a été facturé.
  4. En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23%), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 61 KDT au titre de l'exercice 2007. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31 décembre 2007 à 2 838 KDT.
  5. ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SUD VALEURS SICAV, SICAV PLACEMENT et SUD OBLIGATAIRE SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2007 s'élève à 225 KDT.
  6. En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2007 s'élève à 967 KDT. Un avenant au protocole d'accord, a été signé le 1<sup>er</sup> janvier 2007 prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.
  7. ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) et SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23%) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2007 se détaillent comme suit :
    - SUD RECOUVREMENT : 170 KDT
    - SUD SICAR : 210 KDT

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 Mai 2008

AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI

2008 AS 526